

**Bulletin N° 392**

**AVRIL 2021**



## **Visite de l'exposition Maurice Denis**

L'AVIVO se réjouit de pouvoir offrir encore les visites au Musée des Beaux Arts (MCBA) Place de la Gare 16 « Plateforme » à Lausanne.

**Maurice Denis**, (1870-1943), camarade d'Édouard Vuillard et de Pierre Bonnard, est un peintre et un théoricien incontournable de l'art moderne français au tournant du XXe siècle.

L'exposition – pour la première fois en Suisse depuis 50 ans – se concentre sur le début de la carrière du peintre. Aux expérimentations plastiques inédites du «Nabi aux belles icônes» succèdent la poésie et la musicalité des œuvres symbolistes, puis la quête tout aussi audacieuse d'un nouveau classicisme.

L'exposition regroupe près de 90 œuvres. Elle est organisée avec le soutien exceptionnel du Musée d'Orsay de Paris et grâce à des prêts en provenance d'Europe et des États-Unis.

**Dates et heures des rendez-vous.  
Place de la Gare 16, à l'entrée du Musée :**

**Mercredi 5 mai 14h00  
Mercredi 12 mai 14h00**

**PAR GROUPE DE 4 PERSONNES  
Inscription au bureau : 021 312 06 54  
Accompagnatrices : Françoise Burri et Maria  
Favre que nous sommes heureux d'accueillir  
aussi comme « passeuse de culture ».**



## **INFORMATIONS PRATIQUES**

### **Horaire d'ouverture du bureau :**

Lundi / mardi / jeudi / vendredi  
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Mercredi : Fermé toute la journée**

**Téléphone : (021) 312.06.54**

### **MARCHES :**

Vous trouverez en annexe le programme des marches 2021.

#### **Voici les recommandations à suivre :**

- Afin d'éviter tout conflit et risques, les chiens ne sont pas admis.
- Condition de participation = Cotisation AVIVO Lausanne honorée.
- Pas d'inscription nécessaire.
- Les courses sont gratuites, chacune ou chacun voyage sous sa propre responsabilité.
- Certaines courses peuvent être modifiées selon le temps et l'état des chemins ou les obligations du transporteur.
- Attention à l'heure du départ, aucune attente ne sera effectuée
- Selon la météo, certains parcours peuvent être boueux, les chaussures de ville sont déconseillées.
- Pensez à prendre un petit en-cas et une boisson pour les pauses.
- Les jours en gras sont des jours fériés, les courses ont lieu pour celles et ceux qui le désirent, attention aux horaires des transports publics, à considérer comme un dimanche.
- Pour votre sécurité, il est important de bien respecter les directives sanitaires liées au COVID-19. Faites attention aux distances et n'hésitez pas à mettre le masque si nécessaire, comme dans les transports publics. N'oubliez pas de vous munir d'une petite de bouteille de désinfectant.

## APPEL AUX BENEVOLES

Vous aimez écrire et vous avez envie de nous aider ? Alors, n'hésitez pas ! Nous avons des milliers d'adresses à écrire pour l'organisation de notre Fête de Noël. Venez au bureau chercher des adresses et des enveloppes à écrire chez vous ou appelez-nous au 021 312 06 54. Mille fois merci !



.....

### IMPÔTS :

Nos téléphones n'ont cessé de sonner. **Aussi actuellement tous les espaces prévus pour les rendez-vous sont pleins jusqu'à la fin du mois d'avril !**



Ne vous découragez pas et appelez-nous dès **le lundi 10 mai 2021**, date à partir de laquelle des rendez-vous vous seront proposés (021 / 312.06.54 / 021 312.04.52). Rappelez vous que Monsieur le conseiller d'Etat Pascal Broulis a confirmé que la déclaration peut être envoyée jusqu'au 30 juin sans risquer la moindre amende.

Merci de votre attention.

.....

### **Il reste encore des tasses !**

Il reste encore quelques jolies tasses AVIVO et des chocolats. Venez les chercher dans nos bureaux.

Votre visite nous fait plaisir et sachez que nous respectons scrupuleusement les directives sanitaires.



**J.A.B. 1003 Lausanne**

Poste CH SA

## **Centrale de solidarité**

Une année de pandémie nous a tous plus ou moins permis de nous organiser. Mais il y a des moments de découragement ou le sentiment de ne pas faire face au quotidien. Dans ce cas, il ne faut pas hésiter à joindre la ligne « Centrale des solidarités » organisée par le canton de Vaud au

**0800 30 30 38. L'appel est gratuit.** Par courriel, il s'agit de contacter [www.vd.ch/coronavirus-solidarités](http://www.vd.ch/coronavirus-solidarités).

Cela concerne la livraison de repas à domicile, des courses à faire apporter à domicile, des difficultés de transport, une garde d'enfant en urgence, un appui pour un proche aidant, le soutien pour s'occuper momentanément d'un animal de compagnie, etc.etc.

En cas de souci, rappelez-vous aussi que l'AVIVO est **votre** association qui est à votre service au

**021 312 06 54.** Bon courage à chacun et à chacune. Le printemps est arrivé, il nous encourage à tenir bon, à apprécier l'éclosion des fleurs et de la nature. Et faites-vous vacciner, c'est le meilleur moyen pour terrasser ce maudit virus !

## **Coups de bise glaciale sur l'AVS**

Sans surprise, le Conseil des Etats a suivi les lamentables décisions de sa commission comme les économies d'un milliard et 500 millions par an grâce au sacrifice des femmes qui devraient travailler jusqu'à 65 ans, comme la retraite prématurée accordée qu'à partir de 63 ans et la diminution drastique ensuite des rentes durant toute la vie. Pourtant personne ne peut contester qu'aujourd'hui encore les femmes touchent un tiers de moins de rente vieillesse que les hommes...

Alors que la Constitution prévoit la couverture des besoins vitaux par les rentes AVS, alors que cette même Constitution affirme l'égalité entre hommes et femmes, une majorité parlementaire envoie balader ces belles garanties...

L'AVIVO suisse a rappelé sa proposition de faire glisser la partie obligatoire du 2ème pilier dans le premier, l'AVS. En outre, nous savons que 2030 sera une période charnière pour l'AVS. Les prévisions abracadabrantiques de faillite de l'AVS sont des délires de gestionnaires de fortune et d'assurance vie - d'ailleurs après les années 30 le nombre de retraités va baisser, ils sont nés, on peut les compter. En revanche l'assiette des cotisations qui n'a pas été augmentée depuis 25 ans doit être revue selon l'AVIVO. Elle réclame que soient soumis au paiement de l'AVS les gains en capitaux qui en sont exclus, Mais attention, sous de fallacieux prétextes dogmatiques, ne laissons surtout pas saccager l'AVS, notre premier pilier exemplaire, solidaire et transparent.

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger